

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18896 - 73ÈME ANNÉE

Fermeture de l'axe stratégique reliant le Nord à l'Ouest

Les Réunionnais victimes du chantier de la route en mer



Depuis hier 17 heures 30, la route du littoral est fermée au moins pour 4 jours. Cette décision fait suite à la découverte d'un important bloc rocheux qui menace de tomber sur la chaussée. Cela suppose d'importants et longs travaux. La liaison entre le Nord et l'Ouest de l'île passe donc par la route de la Montagne. Le retard pris dans la sécurisation de l'itinéraire allant de Saint-Denis à La Possession est encore chèrement payé par les Réunionnais.



Les sommes prévues pour régler le problème ont été transférées vers un projet dont le coût et la date de livraison sont inconnus.

Il a suffi du passage à quelques centaines de kilomètres d'une tempête tropicale pour que les Réunionnais subissent d'importantes conséquences. Heureusement qu'au moment où La Réunion était la plus concernée par le phénomène, Ava n'était pas un cyclone. Les maraîchers constatent les dégâts. Comme le passage d'Ava n'a pas été suivi de la déclaration de catastrophe naturelle par le gouvernement, les agriculteurs qui n'ont pas eu la possibilité d'assurer leur récolte vont subir des pertes considérables. Cela se traduira pour toute la population par une hausse des prix des produits frais.

Au moins 4 jours de fermeture

L'autre grande victime d'Ava est le réseau routier. La route de Cilaos a été fermée plusieurs fois. Tout comme pour celle de Salazie, des travaux ont lieu aujourd'hui pour purger la falaise de bloc menaçants les usagers. Des coupures sont donc à prévoir pendant toute la durée du chantier. C'est au niveau de la route du littoral que les conséquences les plus importantes. La Région a décidé hier de fermer cet axe stratégique pour une durée d'au moins 4 jours. Les pluies apportées par Ava ont fragilisé la falaise surplombant la route. Une inspection a mis en évidence un bloc de plus de 200 tonnes qui menace de tomber. Il est trop lourd pour que le problème soit réglé en le faisant tomber. Il sera nécessaire de le fractionner. C'est un travail long, aussi la fermeture pourrait se prolonger au-delà de 4 jours.

Un problème de plus de 50 ans

Cela fait plus de 50 ans que les Réunionnais subissent les conséquences de la décision de supprimer le chemin de fer et de construire la route du littoral. Le choix de construire en pied de falaise ignorait que dans une île au climat tropical, l'érosion s'accélère. Aussi la première route du littoral fut remplacée par l'actuelle au bout de seulement 15 ans. À cette époque, les promoteurs de l'ouvrage promettaient une liaison sécurisée entre Saint-Denis et La Possession. Deux ans plus tard, une ébouleuse recouvrait les quatre voies faisant plusieurs victimes.

Aujourd'hui, ce sont les mêmes arguments rassurants qui sont employés par les partisans du chantier d'une troisième route qui se situe cette fois en mer. Malheureusement, la volonté de construire une route en mer a empêché les Réunionnais de disposer d'un itinéraire définitivement sécurisé entre Saint-Denis et

La Possession.

Tout devait être réglé l'an dernier

En effet, en 2007, Paul Vergès avait obtenu de l'État le financement de deux chantiers : le tram-train et la nouvelle route du littoral. Si l'accord n'avait pas été remis en cause par la majorité régionale arrivée au pouvoir grâce au PS en 2010, les Réunionnais bénéficieraient du tram-train depuis 5 ans, et la nouvelle route du littoral à 4 voies serait déjà livrée. Cette dernière devait être une combinaison de tunnels, de digues et de ponts et pas une route en mer à 6 voies. Autrement dit, si l'argent obtenu par Paul Vergès n'avait pas été utilisé à d'autres fins que la réalisation de ces deux chantiers, le passage d'Ava n'aurait pas entraîné les conséquences que subissent aujourd'hui les dizaines de milliers de Réunionnais qui doivent passer par une route de montagne de 40 kilomètres pour aller de l'Ouest vers le Nord et inversement. Les Réunionnais auraient même le choix entre prendre le train ou utiliser leur voiture pour faire ce trajet en quelques minutes.

Ceci rappelle l'urgence de stopper le chantier de la route en mer et de réaffecter les fonds obtenus par Paul Vergès dans la réalisation des projets initiaux. Il est temps d'agir, La Réunion a déjà perdu près de 8 ans.

M.M.

Nos peines

Etienne Ivaha nous a quittés

Etienne Ivaha était connu de pratiquement tout le monde dans sa ville du Port. Sa disparition brutale, survenue le lundi 8 janvier, a donc suscité une forte émotion qui s'est rapidement répandue dans la cité maritime. C'est son activité de bazarier qui le mettait en contact quotidien et familier avec la population, ses clients et clientes, ses dalons, ses amis. Il était bien apprécié de tous, qui aimaient sa façon d'être et ses plaisanteries toujours bienveillantes.

Etienne Ivaha nous a quittés, il avait 75 ans. Il était camarade communiste, il ne s'en cachait pas, pour lui cet engagement coulait de source. Un engagement discret, à l'image de la personne. Ses obsèques ont été suivies par la foule serrée de celles et ceux qui tenaient Etienne pour un Portoïse digne d'estime.

Que la famille d'Etienne trouve ici l'expression des condoléances attristées de ses camarades de la section P.C.R. du Port : sa femme, sa fille Béatrice, son petit-fils Mathieu et tous ses proches.

A.D., pour la section P.C.R. du Port

Edito

Rencontre historique en Corée, défaite des dirigeants des États-Unis

Hier, une rencontre a eu lieu à Panmunjom dans la zone démilitarisée de Corée. C'est dans le bâtiment où fut signé l'armistice de la Guerre de Corée qu'une réunion a eu lieu entre les représentants des deux États de la péninsule. Les discussions ont eu lieu à la suite de la déclaration du 1er janvier de Kim Jong-un. Le dirigeant de la Corée du Nord avait en effet souhaité le succès des Jeux olympiques organisés par la Corée du Sud à Pyeongchang, et indiqué qu'une délégation d'athlètes de la Corée du Nord pourrait y participer.

Les discussions ont donc porté sur ce sujet. La délégation nord-coréenne a annoncé que son État était prête non seulement à être représenté par des sportifs, mais aussi des supporters, des journalistes, des observateurs ainsi que par une équipe de tae-kwon-do, l'art martial coréen. Ils se sont mis aussi d'accord pour aller vers une diminution de la tension le long de leur frontière commune. La Corée du Sud a demandé que des familles séparées à la suite de la guerre puissent se retrouver lors du Nouvel an lunaire. Il coïncide cette année avec les Jeux olympiques de Pyeongchang.

Cela faisait plusieurs années qu'une telle rencontre n'avait pas eu lieu. Elle se tient après une année marquée par des tensions à la suite de l'arrivée de Donald Trump à la présidence des États-Unis. Plusieurs dizaines de milliers de soldats de l'armée américaine y sont stationnés depuis la Guerre de Corée. Avec le Japon, la Corée constitue le dispositif militaire avancé des États-Unis en Asie.

Pour sa part, la Corée du Nord a continué les

tests de missiles et de bombes pour disposer d'une force de dissuasion nucléaire dans le but d'empêcher les militaires américains de l'attaquer. En réponse, l'armée américaine a intensifié les manœuvres militaires avec notamment des exercices de bombardement aérien sur des cibles proches de la frontière de la Corée du Nord. Les USA ont aussi obtenu de l'ONU un renforcement des sanctions économiques qui se traduisent par un embargo sur de nombreux produits à destination de la Corée du Nord.

La rencontre de Panmunjon établit un climat de détente entre les deux États coréens issus de l'affrontement de la Guerre froide. Le lien direct a été rétabli. La présence d'une délégation nord-coréenne ne peut donc qu'être un pas vers des relations apaisées dans la péninsule. Rappelons en effet que la Corée du Nord avait été absente des précédents JO organisés en Corée du Sud à Séoul. C'est donc peut-être le moment historique le plus important depuis l'armistice de 1953 qui se prépare.

Il est à noter que les États-Unis ont été totalement hors-course sur cette affaire. Au contraire, la Maison-Blanche n'a cessé de faire des déclarations belliqueuses n'allant pas dans le sens de la détente. À la tribune des Nations Unies, Donald Trump avait même annoncé l'éventualité d'une destruction de la Corée du Nord. C'est donc une lourde défaite pour les États-Unis infligée par des Coréens unis vers un même objectif : la réconciliation.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Visite du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé

OMS : « investir dans la santé pour éliminer la peste à Madagascar »

L'OMS a besoin d'urgence de 4 millions de dollars (US) supplémentaires pour poursuivre les opérations de riposte à la peste endémique au cours des trois prochains mois, jusqu'à avril 2018. Le Directeur de l'OMS est actuellement en visite dans la Grande Île.

Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé a exposé ses vues sur les moyens de préserver Madagascar des épidémies de peste, à l'occasion d'une visite de trois jours dans la nation insulaire, qui a débuté dimanche 7 janvier.

« Madagascar peut faire disparaître à tout jamais les épidémies de peste grâce à des investissements stratégiques dans son système de santé, et notamment en améliorant l'accès aux soins de santé, ainsi que la préparation, la surveillance et les capacités de riposte, et en appliquant le Règlement sanitaire international (2005) » a déclaré le Dr. Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Pour sa première visite à Madagascar depuis son élection, l'an dernier, au poste de Directeur général de l'OMS, le Dr. Tedros rencontrera des survivants de la peste et des familles touchées, les principaux ministres et les autorités chargées des efforts d'intervention, le Président et la Première Dame, ainsi que des représentants des organismes des Nations Unies et des partenaires de santé. Il se rendra également dans un centre de traitement contre la peste, ainsi qu'au Centre national opérationnel et stratégique de surveillance épidémiologique.

Le Directeur général de l'OMS a commencé par remercier les autorités nationales de leur conduite éclairée et les partenaires de l'appui qu'ils ont offert face à la récente épidémie de peste bubonique et pneumonique qui a frappé l'ensemble du pays, causant la mort de plus de 200 personnes en quatre mois.

« Cette épidémie de peste pneumonique sans précédent a été enrayée grâce aux efforts inlassables des agents de santé et des partenaires malgaches. L'Organisation continuera d'appuyer les activités de préparation visant à prévenir toute flambée de peste et, le cas échéant, à la contenir et à la combattre, et elle demande à ses partenaires de développement internationaux de l'aider à faire échec aux épidémies humaines. Il s'agira à cette fin de mieux comprendre les causes plus générales de la propagation de la peste, et de renforcer les capacités nationales afin de pouvoir, à l'avenir, faire face à des situations d'urgence analogues », a indiqué le Dr. Tedros.

Bien que les autorités malgaches aient annoncé à la fin de novembre 2017 que le pays était sorti de la phase aiguë de l'épidémie, la peste revêt un caractère saisonnier à Madagascar où elle se déclare d'ordinaire entre septembre et avril chaque année.

Le Directeur régional de l'OMS pour l'Afrique, Dr. Matshidiso Moeti, qui accompagnait le Dr. Tedros, a averti que les opérations de riposte devaient être maintenues jusqu'à la fin de la saison de l'épidémie de peste, et même au-delà.

4 millions de dollars

« Nous devons maintenir un dispositif d'alerte et de riposte solide afin de détecter rapidement les nouveaux cas de peste et y faire face au fur et à mesure qu'ils apparaissent », a déclaré le Dr Moeti. « L'OMS a besoin d'urgence de 4 millions de dollars (US) supplémentaires pour poursuivre les

opérations de riposte au cours des trois prochains mois, jusqu'à avril 2018. »

Lorsque l'épidémie a été détectée en août 2017, l'OMS a rapidement mobilisé un appui financier, opérationnel et technique à l'intention de Madagascar et des pays voisins, en débloquant des fonds d'urgence, en livrant des médicaments et des fournitures, en mettant en commun des directives sur la gestion des cas et les inhumations sans risque, en concourant à la surveillance des cas et aux analyses en laboratoire, et en renforçant les mesures de santé publique dans les ports et les aéroports. Plus de 4400 agents ont été formés à identifier les sujets en contact étroit avec les malades de la peste et à les aiguiller vers les services de soins appropriés afin d'empêcher la propagation de la maladie. « Avec l'appui de l'OMS et d'autres partenaires, nous avons fourni gratuitement des traitements à presque tous les malades identifiés et à plus de 7300 sujets contacts », a indiqué le Dr Lalatiana Andriamanarivo, Ministre de la santé à Madagascar.

Via son programme de gestion des situations d'urgence, l'Organisation a reçu du fonds de réserve de l'OMS pour les situations d'urgence ainsi que de l'Italie, de la Norvège et de la République de Corée, un appui financier à l'action qu'elle mène pour circonscrire la flambée de peste à Madagascar. L'OMS et le Réseau mondial d'alerte et d'action en cas d'épidémie ont déployé à Madagascar plus de 135 membres de leur personnel pour faire face à l'épidémie.

Maintenir la vigilance

La PIROI fait le point sur le bilan et les actions

Cyclone Ava à Madagascar : la solidarité s'organise

Dans un communiqué diffusé hier, la PIROI fait le point sur les dégâts causés par le cyclone Ava à Madagascar, ainsi que sur l'organisation des secours aux victimes. Le bilan fait état de 29 morts, 22 personnes disparues, 17.000 déplacées et plus de 83.000 sinistrés :



Dans le domaine de la protection, le Ministre de la population, de la protection sociale et de la protection de la Femme (MPPFPS) a engagé des actions d'appui psychosocial aux personnes affectées à Antananarivo. Des actions de sensibilisation à l'hygiène ont été initiées par le BNGRC avec le soutien de l'UNICEF.

Mobilisation des Croix-Rouges

La Croix-Rouge malgache (CRM) participe à la coordination nationale de la réponse d'urgence sous l'égide du BNGRC. Elle collabore également avec les Sociétés nationales partenaires présentes dans le pays (Croix-Rouge allemande, Croix-Rouge danoise, Croix-Rouge norvégienne et Croix-Rouge italienne), ainsi qu'avec la Fédération Internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et la PIROI. Le CICR est également présent à Madagascar. 304 volontaires de la CRM, dont 15 spécialistes Shelter et WASH ont été mobilisés dans tous les districts touchés par Ava.

La PIROI est en lien avec la Croix-Rouge malgache depuis l'annonce de la formation du système par Météo France à la fin du mois de décembre 2017. Elle mène une veille renforcée en étroite coordination avec ses homologues de la Croix-Rouge malgache et de la FICR. Les entrepôts de la PIROI d'Antananarivo et de Tamatave ont été mobilisés (500 kits de reconstruction et 1 500 kits familles précités). Des capacités supplémentaires sont pré-positionnées dans les entrepôts PIROI d'Antananarivo et de La Réunion. Les résultats des évaluations des besoins détermineront la possible mobilisation du stock de La Réunion afin de soutenir la mise en œuvre du plan de riposte de la Croix-Rouge malgache.

Moins de 48h après la levée des alertes cycloniques, les équipes du Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes (BNGRC) et de la Croix-Rouge malgache (CRM) sont encore engagées dans un processus actif d'évaluation des dégâts. Selon le bilan provisoire établi par le BNGRC, 29 personnes ont perdu la vie et 22 sont toujours portées disparues. Les autorités malgaches ont également fait état de 17 000 personnes déplacées et plus de 83 000 sinistrées.

Les fortes pluies occasionnées par le cyclone ont causé d'importantes inondations à travers tout le pays, notamment les régions Analamanga, Atsinanana, Alaotra Mangoro, Vavavy Fitovinany, Atsimo Atsinanana mais aussi Boeny et Menabe à l'Ouest du pays. D'après les données recueillies par la Croix-Rouge malgache, les districts les plus touchés sont Tamatave I et II, Brickaville, Vangaindrano et Mananjary. Plusieurs cours d'eau sont en crue, faisant craindre une augmentation des inondations, avec des conséquences prévisibles sur les habitations, les cultures, les

stocks de nourriture ainsi que sur l'accès à l'eau potable.

Premières réparations

Le cyclone a fait de nombreux dégâts sur les infrastructures scolaires. 141 écoles ont ainsi été touchées. Les infrastructures routières n'ont pas été épargnées, les routes nationales 1, 7, 25 et 34 ont été submergées par la crue des rivières. Des ponts modulaires sont actuellement en cours d'installation pour rendre ces axes à nouveau praticables.

Depuis l'annonce du passage du cyclone, le BNGRC, en charge de la coordination de l'opération au niveau national, a entrepris un certain nombre d'actions préventives et curatives avec le soutien des acteurs humanitaires présents sur le terrain. Des évacuations préventives ont ainsi été menées à Brickaville et Antananarivo. En termes logistiques, des travaux d'élargissement, de dégagement des routes et la mise en place de ponts modulaires sont en cours pour les RN7, RN25 et RN34.

Une plate-forme de partage et de valorisation des connaissances

Les peuples autochtones ressources mondiales dans la lutte contre le changement climatique

Lors des négociations climatiques de l'ONU à Bonn en novembre dernier (COP23), les représentants des pays ont travaillé en étroite collaboration avec les peuples autochtones pour concrétiser la plate-forme des communautés locales et des peuples autochtones mise en place lors de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Paris (COP21). Cet outil destiné à valoriser et partager la connaissance de ces peuples sera à l'ordre du jour des prochaines discussions sur le climat en avril prochain à Bonn.

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur le changement climatique de l'ONU (GIEC), les savoirs autochtones et traditionnels représentent une « ressource majeure pour l'adaptation au changement climatique », en particulier parce que les peuples autochtones prennent soin d'environ 80 % de la biodiversité restante dans le monde. En outre, les communautés locales et les peuples autochtones - les plus touchés par les effets du dérèglement climatique - ont montré, ces dernières années, un large éventail de savoirs favorisant leur inclusion dans le processus climatique des Nations Unies.

S'adressant aux dirigeants autochtones lors de la COP23 à Bonn, la Secrétaire exécutive de l'ONU Changement Climatique, Patricia Espinosa, a déclaré :

« Les peuples autochtones doivent faire partie de la solution au changement climatique. C'est parce que vous possédez les savoirs traditionnels de vos ancêtres. La valeur importante de ces connaissances ne peut tout simplement pas - et ne doit pas - être sous-estimée. Vous êtes également indispensables pour trouver des solutions aujourd'hui et demain. L'Accord de Paris sur le changement climatique le reconnaît. Il reconnaît votre rôle dans la construction d'un monde résilient face aux impacts climatiques ».

Valoriser les pratiques traditionnelles

La plate-forme permettra de partager les précieuses connaissances des communautés locales et des peuples autochtones en matière de lutte contre le changement climatique et ses impacts, et de s'assurer que leurs points de vue sont entendus dans le processus de négociation sur le climat. Il permettra également des échanges de connaissances plus complets et plus efficaces entre les gouvernements, les peuples autochtones et les communautés locales, en renforçant les savoirs, les technologies, les pratiques et les efforts des communautés locales et des peuples autochtones en matière de lutte contre les changements climatiques et d'adaptation à ces changements, en facilitant l'échange d'expériences et en renforçant la participation des peuples autochtones et des communautés locales au processus découlant de la Convention.

Juan Jintiach, représentant les communautés autochtones de l'Amazonie, a décrit les négociations pour lancer la plate-forme comme « un moyen de protéger les forêts et de lutter contre le changement climatique » et « une victoire pour les peuples autochtones ».

Trois fonctions

La plate-forme a trois fonctions essentielles pour soutenir ses objectifs :

Connaissances : la plate-forme doit encourager l'échange d'expériences et de meilleures pratiques visant à appliquer, renforcer, protéger et préserver les connaissances traditionnelles, les connaissances des peuples autochtones et les systèmes de savoirs locaux, ainsi que les technologies, pratiques et efforts des communautés locales et des peuples autochtones en matière de lutte contre les changements climatiques, en tenant compte du consentement libre, préalable et éclairé des détenteurs de ces connaissances, innovations et pratiques ;

Capacité d'engagement : la plate-forme doit renforcer les capacités des peuples autochtones et des communautés locales pour leur permettre de s'engager dans le processus de la CCNUCC. La plate-forme doit également renforcer les capacités des Parties et d'autres parties prenantes concernées à collaborer avec la plate-forme et avec les communautés locales et les peuples autochtones, notamment dans le contexte de la mise en œuvre de l'Accord de Paris et d'autres processus liés aux changements climatiques ;

Politiques et actions en matière de changements climatiques : la plate-forme doit faciliter l'intégration de divers systèmes de connaissances, pratiques et innovations dans la conception et la mise en œuvre d'actions, de programmes et de politiques internationaux et nationaux d'une manière qui respecte et promeuve les droits et les intérêts des communautés locales et des peuples autochtones. La plate-forme doit permettre aux peuples autochtones et aux communautés locales de prendre des mesures plus énergiques et plus ambitieuses pour lutter contre le changement climatique, qui pourraient contribuer à la réalisation des contributions déterminées au niveau national des Parties concernées.

Associer les peuples

Clare Shakya, de l'Institut international pour l'environnement et le développement, ayant également apporté son aide à la création, a néanmoins émis une réserve : « Il s'agit d'un pas en avant important, mais uniquement si cela signifie réellement que les communautés autochtones et locales sont écoutées et leurs connaissances reconnues. »

Du 23 au 24 décembre 2018 à Bamako

L'étrange histoire du patient retrouvé mort à l'hôpital psychiatrique de Saint-Paul

Suite à la mort d'un patient à l'Établissement Public de Santé Mentale de la Réunion (EPSMR) à Saint-Paul, la Commission des Citoyens pour les droits de l'Homme dénonce les abus au sein de cet établissement.

Le 26 décembre 2017, un patient qui était interné à la demande d'un tiers depuis un mois à l'hôpital Saint-Paul, a disparu. Après cinq jours de recherche, c'est un corps sans vie qui est découvert à l'arrière du parking de l'hôpital. L'Agence Régionale de Santé (ARS) a annoncé qu'une enquête sera faite afin de s'assurer des circonstances de la prise en charge du patient et des mesures prises lors de sa disparition.

Olivia, la fille du patient décédé, a été interviewée par la chaîne 1ère de La Réunion : «... Je ne sais pas dans quelles conditions est mort mon papa et ça pour moi c'est difficile, ce n'est même pas de la colère, je ne comprends pas que cela ait pu arriver encore une fois. Dans la mesure où quelqu'un, un patient disparaît d'un établissement, on se doit de le retrouver, il est sous la responsabilité de l'établissement et je ne comprends pas. Moi ce que je souhaiterais c'est que ça n'arrive plus en fait, ça n'aurait jamais dû ar-

river, je ne souhaite à personne que ça arrive à nouveau, à aucune famille, à aucun patient. Je veux qu'il repose en paix et que ce qu'il s'est passé derrière soit mis à la lumière, je fais confiance aux autorités pour ça. »

Le Docteur Patrick Tron, Conseiller régional du syndicat des psychiatres des hôpitaux, exerçant à l'EPSMR de St Paul a été interviewé dans le JT d'Antenne Réunion au sujet du décès de ce patient. Il affirme que le personnel hospitalier est hors de cause et annonce paradoxalement que la fugue du patient est peut-être due à une porte qui serait restée ouverte.

Le Docteur Patrick Tron a également révélé que, par manque de place, certains patients sont mis en chambre d'isolement. Une telle pratique est totalement illégale puisque la Haute Autorité de Santé stipule que le recours à la chambre d'isolement est une mesure de dernier recours et limitée dans le temps.

Ce qui est d'autant plus inquiétant est qu'il y a eu deux autres décès à l'hôpital psychiatrique de Saint-Paul. En effet, en décembre 2016, un jeune patient avait mis fin à ses jours en s'étouffant à l'aide d'un sac en plastique et en été 2011, un pa-

tient de 69 ans s'était pendu dans sa chambre, après seulement une semaine d'internement.

La CCDH invite les députés et sénateurs à visiter, sans publicité préalable, cet établissement en application de L.3222-4-1 du Code de santé publique de façon à ce que les contrôles soient renforcés.

En application de cet article, les parlementaires sont autorisés à contrôler les hôpitaux psychiatriques afin de veiller à ce que la loi et les droits des patients soient respectés.

La CCDH a été créée en France en 1974 pour dénoncer les abus en psychiatrie. De nombreuses victimes mais aussi des proches de victimes, contactent l'association chaque semaine.

Commission des Citoyens pour les droits de l'Homme

In kozman pou la rout

« Adyé Pyèr, tak baro ! »

Sa i vé dir : f-i, fi, n-i, ni. Donk kont pa dsi. In l'ébzanp : ou i anprète in moun in moné é ou i apèrsoi li évite aou tanpir k'li pé ! Fé in kroi dsi out larzan pars son l'idé ranbours aou lé fine aboli. In n'ot l'ébzanp : in zaimo la parti maron dopi plizyèr zour é ou i san bien li la pa pou rotourné. Fé out dèye ! Kozman la, la pa in kozman koméla, sa té plito ansèrvi par d'moun lontan, mé la pa pou sa i fo lès sali tonbé pars, sanm pou moin, lé bien posib ardonn ali favèr. Pou kosa ? Pars li lé zoli, épi li di bien sak li vé dir. Alé ! Mi lèss azot roflèshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

I zigil zamé tro kan sé pou out bon droi

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj do fon dopi l'éternité, mi sava dir aou in n'afèr. In n'afèr sinp ! Par raport tousa bann rényoné i zigil gouvèrnman fransé. Zot i vé si ! Zot i vé la ! La pa asé d'sosi ! La pa asé d'sola ! Na tro d'tèl shoz ! Na poin asé, tèl ot ! Tout sak gouvèrnman i fé, nou lé pa kontan. Ni zigil, ni zigil mèm ! Di amoin in n'afèr, mésyé lo rézonèr, ou i pans pa gouvèrnman fatigé par z'ot kozman in zour lé riskab anvoye anou fèrfout ? Lès anou konm bankal dann fon kanal ! An touléka, moin pèrsonèl, mi pans sé in n'afèr v'arivé. Tok ! Pran sa pou toué !

NB Bankal dann fon kanal ? In dovinète pou trouv lo nom « gronouy »

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, si mi konpran aou bien, ou l'aprè di amoin : tro d'zigilé i rolash ! In sitoiyin i koné viv pou vréman lé rézèrvé, lé zantiy, i domann san tro domandé, i réklam san tro réklamé. La sharité mon bon mésyé gouvèrnman !!!

Alé dodo don matant ! Na dé fason domandé : inn ou i domann siouplé, l'ot ou i réklam out du. Promyé ka, mon pèrsonèl mi shass pa èk sa. Pou komansé mi kroi pa bann rokour grasyé ! L'ot fason sé kan ou i réklam out di. Inn dé légzanp si ou i vé :

- réklam l'égalité dann travaye rant lé z'inn é lé z'ot, sa la pa grasyé sa ! sa ou i réklam out di é sa lé forséman in n'afèr a fèr. Dabor, souvan dé foi, i pé pa apèl sa ni in domann, ni in sinp réklamasyon, i pé apèl sa in lite é la lite in pèp sé in n'afèr lé bien respéktab. Konbienn tan bann zésklav la lité pou z'ot libèrté ? Mèm si té i fo zigil lo mètr épi bann la koloni, té i falé fèr. Bann z'angazé osi la rovandik l'abolisyon l'angaz man afors bann z'angazis té i respèk pa z'ot kontra ; ni pé dir té lézitime zigil lo l'angazis épi la koloni, épi roprézantan bann z'anglé.

- Anou mèm, l'égalité la mète détan é dé tan pou fé aplik la loi 1946. Zordi ni réklam plis l'otonomi. I pé pa dir ni domann tro ! Donk si ni zigil lé z'inn épi lé z'ot, i fo pa trouv sa konm in n'afèr lé pa normal, sa sé nout di kom pèp rényoné é sa sé nout droi. Matant, i zigil zamé tro kan sé pou out bon droi !

Justin